

*Aux représentants des médias*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Université de Neuchâtel : le nouveau rectorat entre en fonction

Neuchâtel, le 6 août 2012. Officiellement entré en fonction le 1<sup>er</sup> août, le nouveau rectorat de l'Université de Neuchâtel tiendra sa première séance cet après-midi. Reconduite dans ses fonctions par le Conseil d'Etat en novembre dernier, la rectrice, Mme Martine Rahier, a formé une nouvelle équipe composée d'une vice-rectrice et de deux vice-recteurs : Mme Simona Pekarek Doehler et MM. Pascal Mahon et Kilian Stoffel. Le nouveau rectorat devra présenter le Plan d'intentions 2012-2016 au Conseil d'Etat d'ici à la fin de l'année.

Après l'approbation de leur candidature par le Sénat, le Conseil de l'Université a nommé en mars dernier une vice-rectrice, Mme Simona Pekarek Doehler et deux vice-recteurs, MM. Pascal Mahon et Kilian Stoffel, qui appuieront la rectrice, Mme Martine Rahier, durant son second mandat (2012-2016).

Professeure de linguistique appliquée à l'Institut des sciences du langage et de la communication, [Simona Pekarek Doehler](#) est vice-rectrice en charge du domaine **Qualité et Recherche** : « Ce dicastère a pour vocation de relever les défis que posent la compétitivité et l'internationalisation croissantes du monde académique. L'audit qualité, prévu pour 2013/2014, représentera une étape clé dans ce processus. En ce qui concerne la recherche, il s'agira d'inscrire les mesures existantes et les mesures à venir dans une politique cohérente selon trois lignes d'action: incitation à la recherche, promotion de la relève et mise en valeur d'axes de recherche forts ».

Professeur de droit constitutionnel, [Pascal Mahon](#) est vice-recteur en charge du domaine **Cadre institutionnel et légal** : « Le principal défi dont j'aurai à m'occuper est celui de la mise en œuvre de la nouvelle loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE), mise en œuvre qui conduira sans doute à une transformation assez fondamentale du paysage suisse des hautes écoles et demandera encore passablement de travail. La nouvelle loi, adoptée le 30 septembre 2011, suppose en effet, avant de pouvoir être mise en vigueur, que soient élaborés et adoptés un concordat entre les cantons et une convention entre ceux-ci et la Confédération. Il s'agira donc, durant les années à venir, de suivre ces travaux législatifs et concordataires, de les accompagner et d'anticiper les changements qu'ils ne manqueront pas d'induire sur la loi cantonale sur l'Université, de manière à pouvoir préparer une révision fondamentale de celle-ci qui soit à la fois synchronisée et coordonnée avec le changement du cadre normatif fédéral. »

Quant à [Kilian Stoffel](#), professeur en système d'information à l'Institut du management de l'information (Facultés des sciences économiques), il est en charge de l'**Enseignement**. « Mon seul défi est d'améliorer l'attractivité de l'enseignement pour toutes les parties prenantes. Tout d'abord, par la mise en réseau des compétences d'enseignement, à l'instar de ce qui se fait pour la recherche, au travers d'échanges entre les enseignants de notre Université et ceux d'autres institutions d'enseignement supérieur. Ensuite, par une simplification et une harmonisation des procédures administratives permettant de libérer nos ressources pour les concentrer sur l'essentiel en ne maintenant que les spécificités fondamentales. Enfin, en proposant de mettre l'accent sur les compétences acquises par nos diplômés, afin d'améliorer la visibilité et la crédibilité de nos formations. »

Entré en fonction le 1<sup>er</sup> août dernier, le nouveau rectorat tiendra sa première séance ce lundi après-midi. Le premier gros dossier auquel devra s'atteler la nouvelle équipe sera la rédaction du Plan d'intentions qui sera soumis avant la fin de l'année 2012 au Conseil d'Etat puis au Grand Conseil. Une tâche à laquelle les facultés seront étroitement associées.

Contact :

*Martine Rahier, rectrice de l'Université de Neuchâtel*  
Tél. 032 718 10 53, [martine.rahier@unine.ch](mailto:martine.rahier@unine.ch)

*Simona Pekarek Doehler, vice-rectrice en charge du domaine Qualité et Recherche*  
Tél. 032 718 10 19, [simona.pekarek@unine.ch](mailto:simona.pekarek@unine.ch)

*Pascal Mahon, vice-recteur en charge du domaine Cadre institutionnel et légal*  
Tél. 032 718 10 19, [pascal.mahon@unine.ch](mailto:pascal.mahon@unine.ch)

*Kilian Stoffel, vice-recteur en charge de l'Enseignement*  
Tél. 032 718 10 19, [kilian.stoffel@unine.ch](mailto:kilian.stoffel@unine.ch)